



Solignac



Le retour des Stavelotains

Solignac pratique

MAIRIE DE SOLIGNAC

Adresse : 57, avenue Saint Éloi
87110 Solignac
Tél : 05 55 00 50 09
E-mail : mairie@solignac.fr
Site Web : www.solignac.fr
Facebook : mairie.solignac87

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h30
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

En cas d'urgence les week-ends et fériés contactez l' élu d'astreinte au 06 28 80 73 88.

LA POSTE

Adresse : 57, avenue Saint Éloi
87110 Solignac
Tél : 05 55 00 50 80

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h30 / 13h30-16h45
Jeudi : 8h45-12h15
Fermée le jeudi après-midi et le samedi

SANTÉ

Cabinet médical Dupuytren Docteurs Brissaud, Bruot, Chabut, Frugier, Soullier, Heyraud

Avenue de la Gare, 87110,
Le Vigen
Tél : 05 55 00 51 69
Fax : 05 55 48 23 09

Docteur Astrid Agliany

Envaud
Tél : 05 55 06 91 08

Cabinet infirmiers

**J. Brandy, A. Lecluse, et
G. Bégout et I. Rouffanches**

64, avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 00 57 71

Croix Rouge Française SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

16, rue François Perrin
Tél : 05 55 00 51 39

Pharmacie de la Briance

3, place Lemaigre Dubreuil
Tél : 05 55 00 51 30

Osthéopathe

Pierre Porte
2, rue de la Peyrade
Tél : 06 40 79 18 93

Cabinet de Kinésithérapeutes

4 bis, allée des Pommiers
87110 Le Vigen
Tél : 05 55 00 53 80

Pédicure Podologue Nicolas Anselmino

9, avenue Frédéric Le Play
87110 Le Vigen
Tél : 05 19 56 81 53

Réflexologue

Céline Teillet
8, avenue Frédéric Le Play
87110 Le Vigen
Tél : 06 44 96 21 21

Réflexologue clinicienne

Delphine Ribierre
Bois de Mauray
06 75 50 99 51
Delphine.ribierre@gmail.com
www.dr-reflexologie.fr

Infirmière libérale Emmanuelle Vervey

9 rue Frédéric Le Play
87110 Le Vigen
Tél : 05 55 00 41 94 /
06 37 64 04 62

Bien-être, sport santé

Laurent Dupays
2, place du 8 mai 1945
Tél : 06 61 21 49 21

ÉCOLE / ACCUEIL DE LOISIRS

École Val de Briance

Rue de la Peyrade. Tél : 06 58 45 41 45

École Mazabraud

Avenue du 11 Novembre. Tél : 06 58 45 41 46

Accueil de Loisirs

69, avenue Saint Éloi. Tél : 05 19 76 07 80 – 06 34 12 55 90
alsh.solignaclevigen@gmail.com
Horaires d'ouverture : 7h30-18h45

Multi-accueil « 1,2,3 Soleil »

Avenue Saint Éloi - Tél : 05 55 58 66 69
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Relais Assistants Maternels (RAM) Croque Lune

Tél : 05 55 58 83 06
Sarah.fessieux@mairie-boisseuil87.fr

Assistante sociale

Tél : 05 55 30 09 90
Permanence à la mairie, sur rendez-vous,
les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14h à 16h.

NUMÉROS D'URGENCE

Police : 17

Pompiers : 18

Urgences médicales 24h/24 et Samu : 15

Gendarmerie nationale : 05 55 00 50 03

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

EDF urgences dépannage : 09 726 750 87

GDF urgences dépannage : 0 800 473 333

SAUR urgences dépannage : 05 87 23 10 01

Déchèterie : 0 800 66 11 11 (appel gratuit)

► Édito juin

C hères Solignacoises et Solignacois, À l'instar des précédentes années de ce mandat, 2023 aura été éprouvante pour tous sur le plan financier. Concernant les finances de la commune, l'inflation grève nos budgets, déjà contraints par la baisse des aides de l'État. Notre travail sur le plan de sobriété énergétique, engagé dès 2021, a payé et nous avons réussi à limiter l'impact sur notre budget. En effet, en ayant réduit de 43,8% notre consommation électrique (2021 : 209 847 kWh – 2023 : 117 877 kWh), nous n'avons subi que 21% d'augmentation sur les mêmes factures (2021 : 35 798€ - 2023 : 43 358 €). Couplé à une bonne gestion de nos finances publiques, nous nous sommes engagés à ne pas augmenter la fiscalité communale cette année.

Le mois de juin est toujours un moment attendu par nos enfants, notamment les vacances scolaires. Je tiens à féliciter tous nos élèves pour cette année scolaire, en particulier les plus grands qui entreront en 6e à la rentrée prochaine. De nouveaux défis les attendent.

Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin municipal, une nouvelle entreprise s'est installée sur la commune. Ne soyez donc pas surpris de voir passer un drone sur la commune, la société Drone Solutions Services va opérer sur certains bâtiments communaux mais aussi chez des particuliers.

Le début des manifestations d'été à Solignac sera marqué cette année par la fête de la musique qui ouvrira le bal le 21 juin. Ce sera un moment de partage et de joie, où nos rues résonneront des talents locaux. Venez nombreux célébrer la musique et la convivialité avec le comité des fêtes de Solignac. Le 28 juin, nous célébrerons la fête



des enfants et le 5 juillet le premier Marché des Producteurs de Pays. Le forum des associations, organisé au Vigen cette année, clôturera les manifestations d'été le 31 août.

Toutes ces manifestations sont des moments de rassemblement et de bonheur, où petits et grands pourront profiter des animations et des traditions.

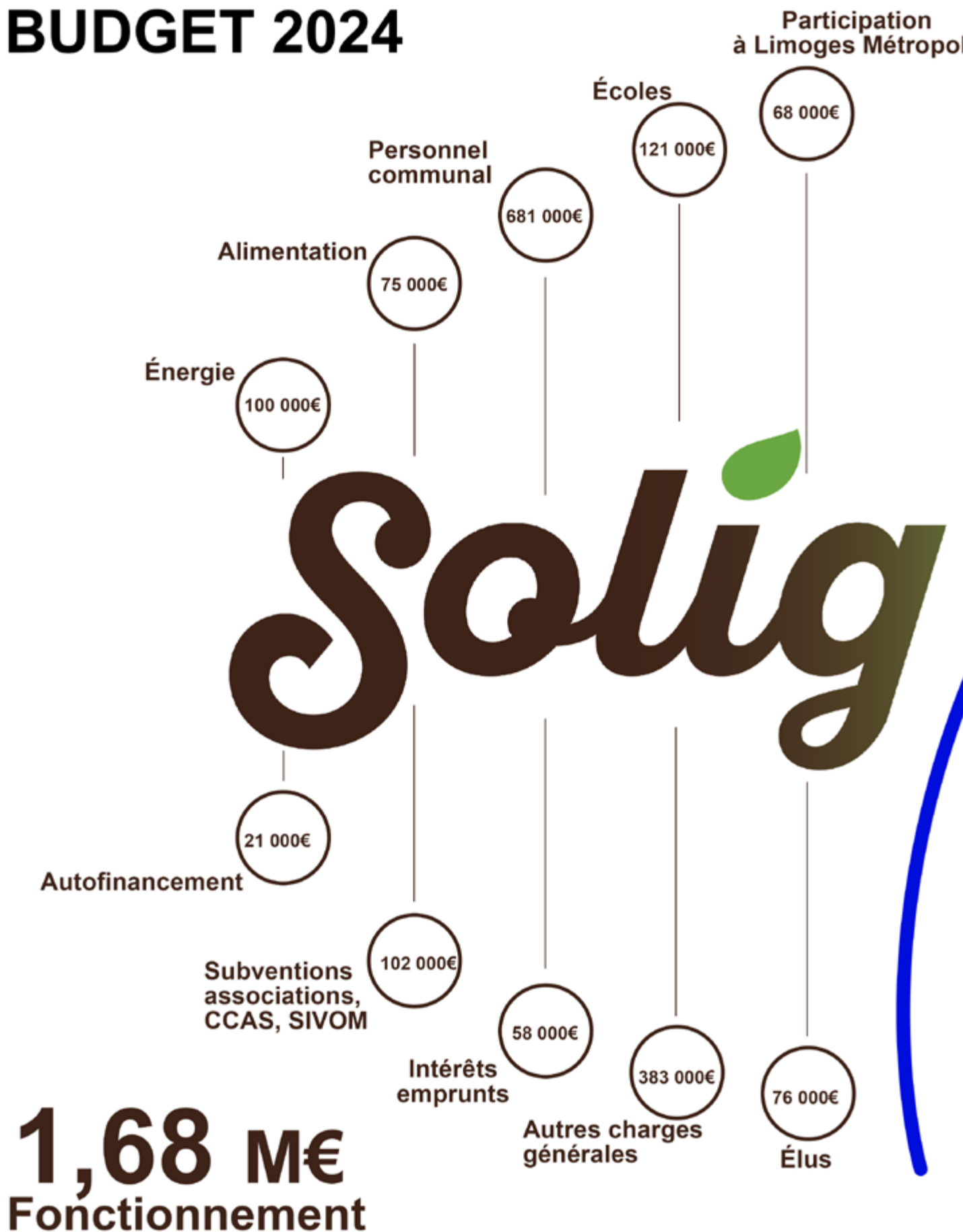
Je vous invite chaleureusement à participer à ces événements. Ils sont l'occasion de renforcer nos liens, de partager des souvenirs et de célébrer ensemble notre belle commune.

Je vous souhaite à tous un excellent été !

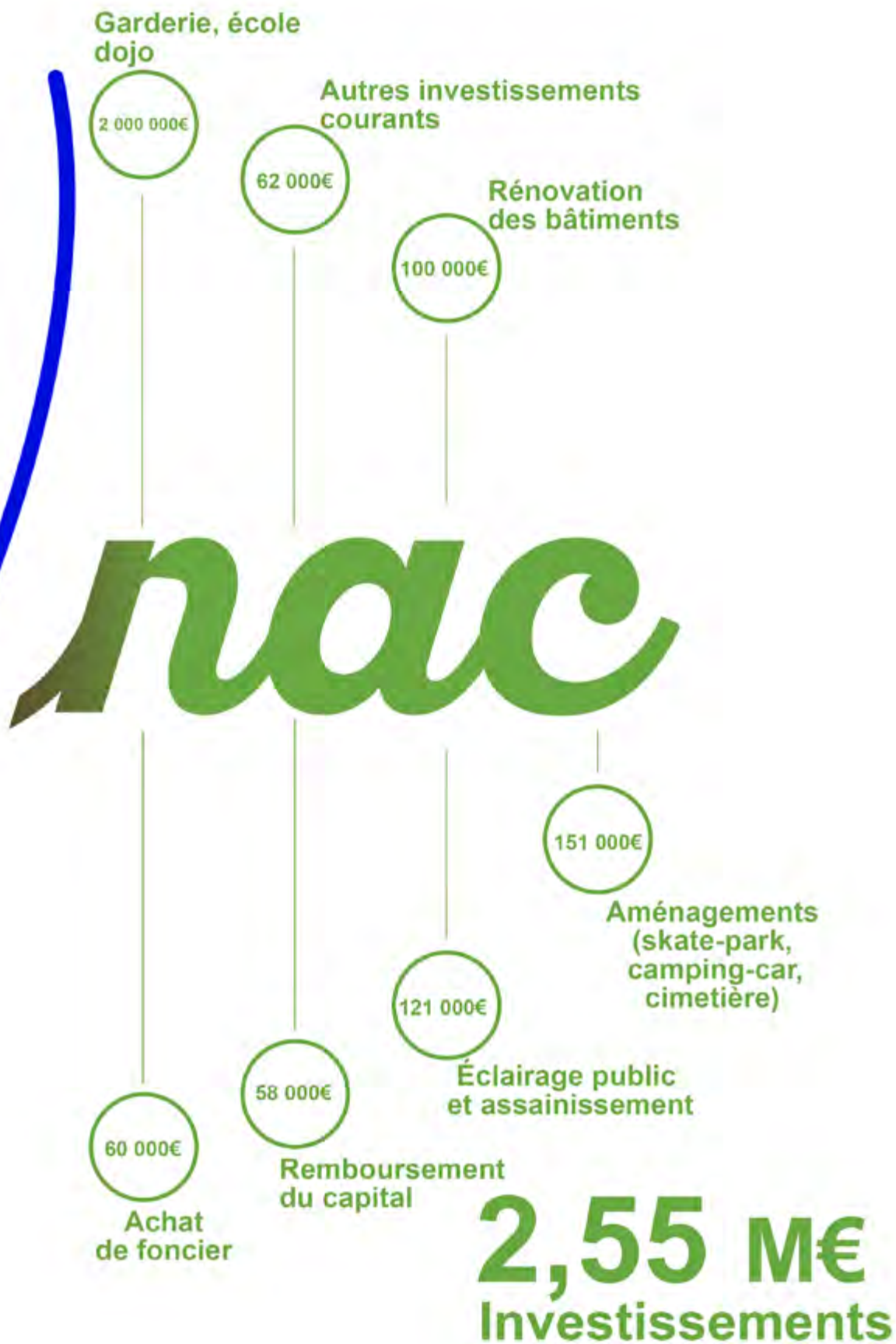
Alexandre Portheault, maire de Solignac

► Finances

BUDGET 2024



le



▶ Travaux

MATÉRIEL

Une nouvelle tondeuse (modèle Iseki) a été achetée en remplacement de l'ancienne tondeuse Kubota, devenue obsolète. Ce nouvel équipement, d'un montant de 25 800 € TTC, permettra un gain de temps et de confort pour les employés.

TROTTOIRS AVENUE DU 11 NOVEMBRE

Depuis des années, ces trottoirs étaient défectueux. Les bordures ont été refaites, ainsi que tout le cheminement qui part de l'angle de la rue Mazabraud jusqu'à l'angle de l'ancienne poste.

Limoges Métropole a porté le projet, avec l'enveloppe budgétaire voirie de la commune.

APPARTEMENTS

Au-dessus de la mairie, il est en cours de finition et sera mis à la location prochainement.

Au-dessus de l'ancienne poste, la salle de bain va être entièrement remise à neuf.

ÉQUIPE TECHNIQUE

Un renfort saisonnier a rejoint l'équipe depuis le 2 mai.



► Conseil Municipal de Jeunes

Le Conseil Municipal de Jeunes de Solignac, composé pour le moment de 5 filles et 2 garçons, tous collégiens, continue ses actions avec beaucoup d'énergie. Il est parfois aidé par les anciens qui viennent donner un coup de main lors des événements organisés.

Pour cette année 2024, la feuille de route est déjà bien étoffée. Dès le mois de janvier, le samedi 27, c'était la deuxième édition des arbres fruitiers plantés avec les parents des enfants de la commune nés durant l'année précédente. Sur le terrain de la commune, à l'arrière de la gendarmerie, une douzaine d'arbres ont été plantés, dans une ambiance très conviviale. Les familles présentes étaient ravies de l'initiative des jeunes et des nombreux échanges qui ont émaillé l'après-midi.

Les jeunes du CMJ continuent



d'être mobilisés sur le projet de skate-park qui devrait être positionné sur le terrain du pôle jeunesse. La nouvelle Architecte des Bâtiments de France étudie son intégration avec le projet d'extension de l'ALSH et la construction du nouveau dojo. Le CMJ va maintenant s'intéresser au traitement paysager et à la décoration du skate-park.

Plusieurs d'entre eux ont participé activement à la cérémonie du 8 mai (dépôt de gerbe, lecture de texte, vente des « Bleuets »). Un grand merci à eux.

D'autre part, ils participent à la journée inter CMJ, invités par le CMJ de Condat-sur-Vienne avec ceux de Couzeix, Feytiat, Panazol, Saint-Just-le-Martel et Verneuil-sur-Vienne. C'est un regroupement de près de 130 jeunes et une trentaine d'adultes, sur le thème des Jeux



Olympiques, organisé le samedi 25 mai.

Pour la suite, les projets ne manquent pas avec l'organisation du 3ème cinéma en plein air, le 24 août prochain, au terrain du pôle jeunesse, puis la participation au forum des associations, par l'organisation d'une kermesse à destination notamment des 6-10 ans, place de la Briance et au centre culturel polyvalent du Vigen. Après, ce sera la 4ème balade anti-déchets, en octobre-novembre, ainsi que la participation au Téléthon, fin novembre-début décembre.

Enfin, le projet d'un voyage de deux jours à Paris, est lancé, avec visites de l'Assemblée Nationale, du Sénat et d'une grande gare parisienne. Ils sont en relation avec notre député Stéphane Delautrette, nos sénateurs Isabelle Briquet et Christian Redon-Sarrazy, ainsi qu'Éric Tzart, pour la médiation avec la SNCF.

D'autres idées sont à l'étude. Bravo les jeunes du CMJ !

► Conseil de Sages

Bonjour à tous. Nous venons vous rappeler que le Conseil de Sages met à votre disposition, dans le bourg, 2 boîtes à idées, une située à la mairie et l'autre au point lecture sur la place Georges Dubreuil, près du muret de l'ancienne gendarmerie, actuellement foyer des aînés(es) et nous disposons d'un courriel : cds.solignac@gmail.com.

Afin de soumettre à Monsieur le Maire et son conseil municipal, n'hésitez pas à venir apporter vos idées, critiques, doléances, et même vos projets. Le conseil de sages en débattrait, en respectant votre anonymat si vous le souhaitez, et transmettra. Nous pouvons aussi vous rencontrer...

Notre commune a besoin de vous tous ! Apprenons à vivre ensemble pour redynamiser celle-ci... Nous ne vou-

lons pas devenir une cité dortoir ou un lieu de pèlerinage nous privant de nos envies.

L'OISEAU DE LA BRIANCE

Suite à l'usure du temps et au vandalisme, le Conseil de Sages a pris en charge la dépose et la restauration de l'oiseau de la Briance. Il a été remis le vendredi avant Pâques



et la crue du samedi l'a plongé dans les eaux profondes de la Briance. Nous l'avons aperçu, mais ne pourrions le capturer qu'aux beaux jours.

► Cérémonies des 19 mars et 8 mai

Les cérémonies du 19 mars et du 8 mai se sont déroulées en présence des anciens combattants, de monsieur Jean-Louis Nouhaud conseiller départemental, des représentants du conseil municipal et de la gendarmerie.

Un verre de l'amitié a réuni tous les participants à l'issue de cette cérémonie.



► Centre Communal d'Action Sociale

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Solignac tient un registre des personnes vulnérables dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, inondations,...).

Ce registre permet aux élus de la commune et aux agents municipaux, lorsqu'un plan d'alerte est déclenché, de prendre des nouvelles des personnes inscrites, d'alerter et/ou de faire intervenir les services adaptés si nécessaire.

Pour s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables, il faut :

- résider sur la commune,
- être âgé de 65 ans et plus,
- être âgé de 60 ans et plus, et être en inaptitude professionnelle,
- être en situation de handicap,
- être isolé.

Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, il faut contacter la mairie de Solignac.

Une fiche d'inscription sera à renseigner pour valider l'enregis-

trement.

Un membre de la famille, un proche, un professionnel de santé peuvent également solliciter une inscription sur le registre des personnes vulnérables avec l'accord de l'intéressé.

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS de la commune au 05 55 00 50 09 ou par mail : mairie@solignac.fr

► État Civil

NAISSANCES

ANGLEROT Esmée, Céleste : le 21 janvier 2024,
3, rue du Pont

COUTURAUD HAMELIN Éliana, Nadia, Marie: le 27 mars 2024,
12, chemin Leycure

DÉCÈS

MAILLET veuve BEGUIER Huguette, Raymonde,
Roberte : le 10 mars 2024
6, rue de l'Abbaye

► Rappel tri des déchets

11 DÉCHÈTERIES Limoges Métropole

Cartons, bois, gravats, meubles, polystyrène, batteries, DEEE (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique), huiles, peintures, encombrants, phytosanitaires, ampoules, leds, néons, déchets verts, etc.



RÉEMPLOI Déchèteries Lebon, Le Cavou, Kennedy, Couzeix et Panazol

Donnez une seconde vie à vos objets réutilisables.



**ASSOCIATIONS
RESSOURCERIES
DÉCHÈTERIES**

BROYAGE Prêt gratuit de broyeurs ou service payant de broyage à domicile

Branches



Adresses, horaires et tarifs sur : www.limoges-metropole.fr

**Un doute ?
Une question ?
À jeter ? À trier ?**

www.consignesdetri.fr
ou Application Guide du tri



**RÉDUIRE
TRIER
COMPOSTER**



71 rue de Nexon 87000 LIMOGES
Du lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00

0 800 861 111 Service client gratuit

limoges-metropole.fr

LIMOGES MÉTROPOLÉ
PRÉVENTION
GESTION DES DÉCHETS

À TRIER

Tous les emballages et papiers se trient en urac
Inutile de les laver



Tous les papiers, briques et emballages en carton



Tous les emballages et petits emballages en métal



Les bouteilles et flacons en plastique et tous les autres emballages en plastique

Dans votre bac de tri ou un conteneur collectif



VERRE Colonne ou conteneur collectif

Bouteilles, bocaux, pots
Sans couvercle ni bouchon



cliink

TEXTILES Point d'apport volontaire

Tous les TLC usagés, même abîmés se valorisent
Textiles d'habillement, linge de maison, chaussures
Propres et secs dans un sac
Chaussures liées par paire

Selon leur état, les TLC seront régularisés ou recyclés.



www.refaïon.fr/citoyen

PILES Point d'apport volontaire

Piles et batteries de toutes tailles



Corepile

www.jerecyclamespiles.com

ORDURES MÉNAGÈRES Sac ou conteneur collectif

Vaisselle, jouets usagés, bouchons en liège, restes de repas non compostables, etc.
Toujours dans un sac fermé



BIODÉCHETS À chacun sa solution

Épluchures, coquilles d'œufs, filtres à café, sachets de thé, tonte de pelouse, restes de repas...



www.limoges-metropole.fr

DOMAINE MÉDICAL Boîte jaune

Les médicaments périmés et les aiguilles utilisées pour les soins médicaux particuliers se déposent en pharmacie et ne se jettent pas à la poubelle



www.detri.fr

► Nouveautés

BRIAC BERNARD

Un nouveau menuisier à Solignac : un article lui sera consacré dans le prochain bulletin.



ROMAIN GUIBERT

Faisons connaissance

Qui suis-je ?

Bonjour, je suis Romain GUIBERT, un de vos voisins. J'habite sur Solignac depuis 2 ans où l'on s'est lancé comme premier défi de rénover un corps de ferme avec ma compagne.

Qu'est-ce que je fais ?

J'aime bien les challenges, alors je me suis lancé un 2e défi ! Lequel ? Créer mon entreprise de conseiller indépendant en immobilier et en travaux, et j'ai donc besoin de vous pour me créer un réseau.

Comment puis-je vous aider ?

Si vous avez besoin de mes services pour un achat, une vente, des travaux ou un simple conseil, contactez-moi ! Je vous répondrai avec plaisir, en plus mes estimations sont offertes !

Et en devenant mon apporteur d'affaires, remportez ma prime parrainage !

A bientôt.



Romain GUIBERT (RSAC 903 512 200 Ei)
Agent commercial
0668592523
romain.guibert@sopar.fr
29 Bd Louis Blanc 87000 LIMOGES

CLAIRE FABRE

Services de retouches et raccommodages de vêtements

SERVICE DE RETOUCHES ET RACOMMODAGES DE VETEMENTS.

Je travaille à mon domicile sur la commune de Solignac, donc pas d'accueil public.

Si vous avez besoin de mes services :

- Envoyez-moi par **mail** quelques photos des retouches à faire.
- J'évalue les « dégâts » et le **montant**.
- Je vous envoie un **devis** par mail.
- Si c'est bon pour vous, nous nous donnons **rendez-vous**.

Je les repriserai avec plaisir pour les remettre en circuit...

A bientôt. Claire.

les.retouches.de.claire@gmail.com

N° SIRET : 479 833 451 00020

CATHIA BOUCHERON

Des arbres et des mots

« Des arbres et des mots » est un projet proposé par Cathia Boucheron, Catherine Jeannot et Florence Montalescot le 23 janvier dernier au Pôle Jeunesse de Solignac à l'occasion de la journée mondiale de l'écriture manuscrite et des solitudes, sur un temps d'activités périscolaires (TAP*).

*Les TAP sont généralement organisés et pris en charge par la commune afin de favoriser les pratiques culturelles.

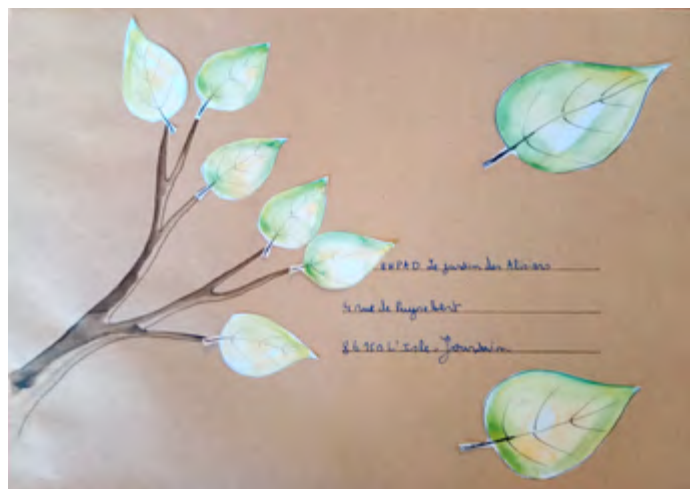
Le trio vigenois – solignacois a eu l'idée de proposer des ateliers pluridisciplinaires basés sur le plaisir d'écrire une carte postale entièrement confectionnée par les enfants afin d'encourager la créativité. Les cartes de vœux ont ensuite été envoyées aux résidents d'un EHPAD partenaire situé à l'Isle Jourdain (86). La thématique de l'arbre a été le fil directeur des ateliers car il symbolise le cycle de la vie, la respiration.

Dans le 1er atelier, Catherine, sophrologue, a guidé les enfants en proposant de faire l'expérience d'une posture verticale associée à la respiration afin de les préparer à l'action d'écriture.

Toute action de notre corps est pilotée par notre cerveau, gourmand en énergie et en oxygène. L'action d'écrire implique quant à elle, la mobilisation de plusieurs articulations au même moment (l'épaule, le coude, le poignet et les doigts).

L'accompagnement sophrologique facilite l'oxygénation du corps dans sa globalité, fluidifiant ainsi le geste et libérant le mouvement dans le cas présent.

Dans un second temps, Catherine a invité les enfants à faire parler leur créativité en proposant à chacun de 'donner vie' à un arbre tracé à l'encre sur une carte. Les enfants ont réalisé les feuilles des arbres à l'aide de leurs



empreintes trempées dans des encres colorées. Le verso de la carte était décoré d'un timbre personnalisé à l'aide de leur pouce.

En parallèle, Cathia et Florence, spécialisées dans la rééducation graphique, ont demandé aux enfants d'écrire un petit texte afin de souhaiter leurs vœux aux résidents ayant l'âge de leurs grands-parents.

Les activités proposées ont favorisé une dynamique en faveur de l'écoute de soi, de la communication orale, écrite et artistique pour permettre aux enfants de prendre du plaisir à écrire et créer.

Un moment convivial, pédagogique et en harmonie où chacun a trouvé le moyen de s'exprimer.

Le temps a filé. Chacun a profité pleinement de ce moment inspirant : tant de choses à dire, d'émotions à écrire et à transmettre.

Chaque enfant s'est pris au jeu des pleins et des déliés, des couleurs, des arbres et des mots...

Les cartes sont bien arrivées et les résidents de l'EHPAD ont tenu à adresser une réponse collective aux enfants de l'ALSH.

Même à l'ère du numérique, l'écriture n'a pas dit son dernier mot !

Cathia BOUCHERON

www.graphopedagoguecathiaboucheron.fr

Catherine JEANNOT

www.cathysophrologie.com

Florence MONTALESCOT

expertecriture.business.site



► Nouveautés

FRANCK LETARTRE

Un concept innovant. La société Drone Solutions Service vous propose le nettoyage de votre couverture, de vos panneaux photovoltaïques et de votre façade.

Il est important de bien entretenir sa maison pour lui garantir longévité et efficacité.

Le drone est la solution

idéale pour réaliser un nettoyage économique, efficace et sécurisé.

Les produits utilisés sont 100% d'origine naturelle. Ils ne contiennent ni chlore, ni javel, ni solvant, ni acide. Ils sont fabriqués en France et sont certifiés ECOCERT.

Un diagnostic gratuit sera réalisé avant l'inter-

vention. Il permet d'établir la solution la plus adaptée pour garantir un résultat optimal.

Si vous voulez plus de renseignements, n'hésitez pas à contactez Franck Letartre, télépilote de drone diplômé au 06.85.56.99.17

Drone Solutions Services, 39 rue de Leygat, 87110 Solignac

Mail : dronesolutionservices@gmail.com

Site : www.dronessolutionservices.fr



► Parole aux Élus

ENTRE LA BRIANCE ET LE ROBINET : L'USINE DE SOLIGNAC RÉNOVÉE ET MODERNISÉE

Depuis sa construction en 1993 en bordure de Briance, restée discrète et longtemps dissimulée derrière un écrin de verdure entre le cimetière et le terrain de sport, la station de traitement des eaux de Solignac a permis, pendant trente ans, de fournir annuellement un million de mètres cube d'eau potable à plus de 30 000 habitants d'une quinzaine de communes.

Cependant, les besoins en consommation ont, depuis, bien évolué et les normes sanitaires définies aujourd'hui par le Code de santé public également. Malgré les bonnes qualités des eaux brutes de la Briance telles qu'analysées par l'ARS entre 2013 et 2019, les capacités de l'usine à restituer une « eau de robinet » irréprochable et réglementaire devenaient insuffisantes, notamment pour isoler et traiter les matières organiques, certains microorganismes pathogènes, l'ensemble des algues (dont cyanophycées), pesticides, métaux et autres micropolluants, ou restituer une minéralisation optimale.

Le maître d'ouvrage de cette opération de modernisation, d'un coût final de 8 millions d'euros, est le syndicat des eaux Vienne-Briance-Gore (VBG), lequel assure au total, sur un bassin de 1790 m² (Usines de Panazol, Solignac,



Jumilhac-le-Grand), l'alimentation en eau potable de 59 communes, soit 110 000 habitants titulaires de 55 000 compteurs.

Commencés en été 2022 avec un

délai de réalisation de trois ans, les travaux de terrassement puis de construction de l'usine de Solignac sont actuellement achevés.

Mais avant que les premières nouvelles filtrations ne débutent, plusieurs membres du Conseil Municipal, auxquels se sont jointes d'autres personnes qui s'interrogeaient sur ce projet, ont pu réaliser une visite des nouvelles installations.

Nous avons été fort agréablement accueillis, le 14 février dernier, par plusieurs personnalités de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre ainsi que par les représentants des principales entreprises intervenantes, que nous tenons à

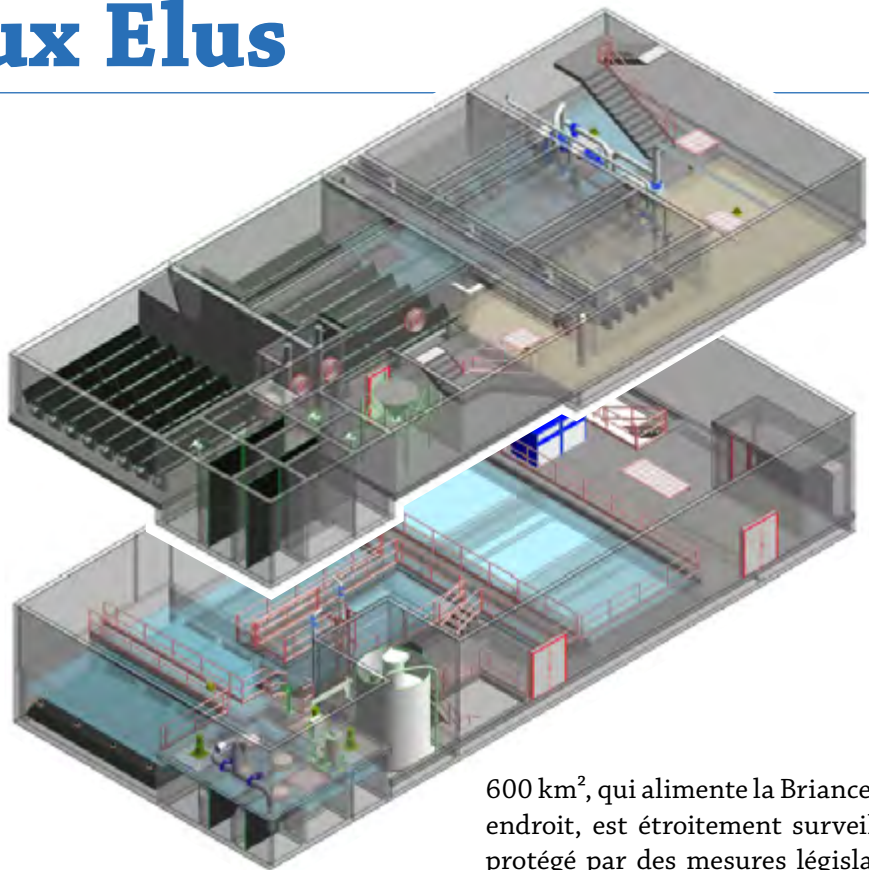


► Parole aux Élus

► remercier :

- Maurice Leboutet, président du syndicat VBG (Maître d'ouvrage)
- William Moreaud, responsable des services techniques du Syndicat VBG
- Pascal Dubreuil, directeur des services
- Jérémy Larbre, responsable du Bureau d'Etudes LARBRE INGENIERIE (Maître d'œuvre co-traitant)
- Christophe Cersosimo, Responsable d'affaire de l'entreprise SUEZ "Traitement de l'eau" (entreprise mandataire-process)
- Julien Nurel, conducteur de travaux de l'entreprise VIGIER "Génie Civil"
- Philippe Delachair, chargé d'affaire process industriel de l'entreprise AEL (Avenir Electrique de Limoges)
- Jérôme Wissocq, technicien référent production du Service des Eaux des Trois Rivières (Exploitant).

La quinzaine de participants a ainsi pu découvrir les différentes phases de traitement et recevoir toutes les explications nécessaires, d'abord en salle puis lors d'une visite



détaillée des bâtiments et nouveaux équipements.

Il nous a été rappelé que l'eau de la Briance n'est pas captée sur site mais à quelques centaines de mètres en amont du pont de la D704 au Vigen. Cette prise d'eau fait l'objet, depuis 2022, d'un réaménagement : canal d'amenée, barreaudage, dégrilleur, dessableur, crépine, bêche de stockage et station d'alertes multi-paramètres en lien avec l'usine de Solignac. Le bassin versant, d'un peu moins de

600 km², qui alimente la Briance à cet endroit, est étroitement surveillé et protégé par des mesures législatives et préfectorales rigoureuses : périmètres de protections immédiate (enclos), rapprochée (surveillance et contrôle des usages et installations) et éloignée (servitudes, surveillance et réglementation des projets et pratiques à risque).

L'eau collectée est ainsi conduite par gravité (pompage en appui), au débit de 250 m³/h (doublé en alternance et secours) vers l'usine de traitement de Solignac, à 2 km en aval.

Ainsi, l'eau brute, avec sa turbidité et ses charges organique, biologique et chimique naturelles, sera alors dirigée vers les nouveaux équipements de l'usine, tous brevetés par le groupe SUEZ (PULSATUBETM, PULSAZURTM, AQUAZUR VTM), installés sur deux niveaux (voire un troisième à 8 m de profondeur) dans deux bâtiments nouvellement construits en zone non inondable (électricité, pompage, traitement). Le troisième bâtiment, déjà existant, a été réaménagé pour recevoir les bureaux, l'accueil, la salle de commande, le laboratoire, une salle de réunion et le stockage des réactifs.

La première phase de traitement



permettra la clarification des eaux brutes par floculation et décantation dans un seul et même ouvrage, le PULSATUBETM, décanteur lamellaire à lit de boue pulsé, qui libèrera une eau plus claire. Pour une seconde étape de sa clarification, celle-ci sera débarrassée de l'essentiel de ses matières organiques, pesticides, micropolluants et autres métabolites dans un réacteur à lit de charbon actif en poudre (PUSAZURTM).

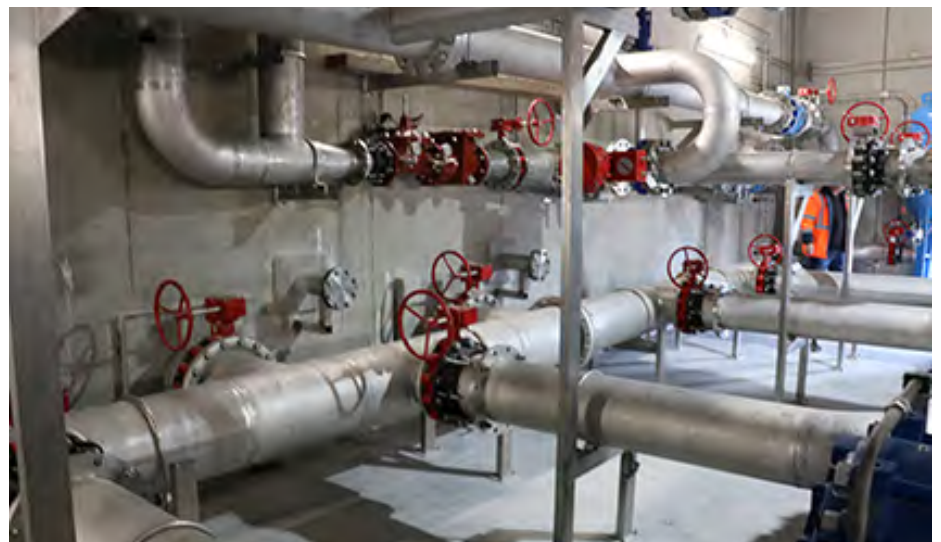
L'eau sera ensuite conduite dans la partie supérieure d'un immense filtre à sable (AQUAZURTM).

L'eau en sortira épurée par la partie inférieure de ce bassin, l'eau de lavage (pompe à eau et surpresseur d'air) étant quant à elle évacuée vers la filière boue (centrifugeuse, retraitements, sonde et transmetteur) avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Les boues de décantation seront compostées après chaulage en vue de leur utilisation comme amendement calcique par l'agriculture.

Les trois dispositifs décrits ci-dessus de clarification et épuration des eaux brutes ne suffiraient toutefois pas, à eux seuls, à atteindre les seuils réglementaires de potabilité. Ainsi, plusieurs traitements s'intercalent ou s'intègrent à ces trois phases de filtration physique : pré-ozonisation et ozonisation, oxydation au permanganate de potassium, reminéralisation à différents stades de contrôles, désinfection au chlore complétée par des traitements aux rayons ultra-violetts, apports dosés de chlorure ferrique voire de polymères (coagulation-floculation), injection de gaz carbonique et lait de chaux ou soude (contrôle de l'équilibre calco-carbonique et du pH)...

En fin de traitement, l'eau devenue potable est stockée dans deux nouvelles bâches de 500 m³ chacune, situées en zone non inondable,



proches du local électrique et du local transformateur, avant d'être propulsées, via un imposant local de pompage (photos ci-contre) et après avoir subi plusieurs contrôles ultimes, en direction des réservoirs de destination, et ce sous des pressions allant de 20 bars (Pouzol) à 40 bars (Nexon).

À l'heure où le présent bulletin municipal est publié, la nouvelle usine de production d'eau potable de Solignac fonctionne à titre « probatoire » depuis mars et les premiers résultats déjà validés à ce jour permettront d'attendre sereinement la fin de l'été pour la livraison définitive de ce chantier.

L'aspect extérieur des bâtiments permettra une bonne intégration au site et les abords seront prochainement végétalisés, effaçant ainsi les stigmates de ces 33 mois de chantier dont le déroulement intriguait la population mais dont l'issue ne manquera pas d'être une garantie de sécurité alimentaire et de santé.

Christian Riboulet
Conseiller municipal
06 77 15 13 16

▶ Limoges Métropole

HABITAT

Limoges Métropole lance un site Internet dédié à l'habitat privé

Depuis le 8 mars 2024, le Guichet Habitat dispose de son propre site Internet, une ressource précieuse pour informer et accompagner gratuitement propriétaires, locataires et bailleurs dans leur projet de rénovation de leur logement.

La nouvelle interface du Guichet Habitat de Limoges Métropole propose des informations et conseils en ligne pour la rénovation de logements. Avec plus de 3 000 sollicitations par an, se doter d'un site Internet dédié devenait une nécessité pour le Guichet Habitat, afin de mieux informer les habitants et faire connaître les actions et conseils proposés. Les habitants du territoire Limoges Métropole peuvent ainsi trouver des informations 7J/7, 24H/24.

Particuliers et professionnels obtiennent ainsi des réponses sur les sujets de l'habitat tels que :

- la rénovation de son logement,
- les économies d'énergie,
- les éco gestes,
- les énergies renouvelables,
- la lutte contre l'habitat indigne et dégradé ainsi que l'adaptation des logements liés à la perte d'autonomie.

Limoges Métropole souhaite la bienvenue aux visiteurs. Le contenu, axé sur l'amélioration de l'habitat privé, s'adresse aux particuliers propriétaires ou locataires et aux



bailleurs du territoire. Retrouvez les informations et astuces pour vos projets de travaux de rénovation et d'économies d'énergie.

- Des conseils et un accompagnement technique et administratif personnalisé
- Les aides financières adaptées au projet.



Le site internet : mode d'emploi !

Un formulaire de contact accessible dès la page d'accueil permet d'entrer en contact facilement avec un professionnel, afin de poser une question, faire une demande ou prendre rendez-vous avec un conseiller France Rénov'.

Le site internet propose 3 espaces spécifiques permettant d'accéder à des informations personnalisées :

- le premier est consacré aux particuliers,
- le second aux professionnels,
- et le 3ème aux copropriétés.

En page d'accueil, des accès rapides dirigent vers les demandes les plus fréquentes en un seul clic !

- Rénover son logement,
- Éviter les arnaques,
- Aides financières,
- Autonomie et accessibilité.

Contacteur un conseiller.

Téléphone :
05 55 45 78 06

L'accueil s'effectue uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Suite à l'augmentation du nombre de sollicitations, les délais pour obtenir un rendez-vous peuvent être longs, environ 1 ou 2 mois!

Le Guichet Habitat de Limoges Métropole est l'échelon local du service public de l'habitat. Il est le lieu privilégié pour s'informer avant de se lancer dans un projet d'amélioration de son logement.

Ce service, à vocation de « guichet unique », permet aux ménages et aux professionnels d'obtenir des réponses précises à leurs interrogations concernant les domaines de l'habitat, des économies d'énergie, des éco gestes, des énergies renouvelables, de la lutte contre l'habitat indigne et dégradé ou encore de l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou aux situations de handicap.

Les informations et les conseils délivrés sont neutres, gratuits et personnalisés.



ÉVITER LES ARNAQUES

Retrouvez sur cette page quelques informations et conseils vous permettant d'éviter certaines escroqueries de la part de tiers.

Vous souhaitez effectuer une rénovation énergétique de votre logement ? Restez vigilant ! Certaines entreprises comportent de façon peu scrupuleuse avec les consommateurs : devis incompréhensibles, crédits camouflés, labels de qualité mensongers, réalisation de prestations parfois non conformes, etc. La Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) vous fait part de quelques réflexes à adopter.

Rénovation énergétique : soyez vigilant !

Chaque année, plus d'un million de ménages engagent des travaux de rénovation énergétique.

Dans certains cas, des entreprises peu scrupuleuses ont un comportement préjudiciable pour le consommateur. Suite à la plainte de nombreux propriétaires abusés, la DGCCRF réalise des enquêtes et des contrôles auprès des entreprises et artisans réalisant des travaux de rénovation énergétique.

Ainsi, l'une de ces enquêtes révèle de nombreuses fraudes, telles que :

- la présentation de devis incompréhensibles pour les consommateurs, des crédits camouflés
- des labels de qualité mensongers, en particulier sur le label RGE (Reconnu garant de l'environnement) : vous pouvez consulter sur le site de France Renov' la liste des entreprises labélisées RGE
- des pratiques commerciales trompeuses
- le non-respect des droits du

consommateur

- des manquements relatifs à l'information sur les prix
- de faux simulateurs sur Internet.

Nos conseils pour bien choisir les professionnels

Voici quelques réflexes à suivre afin d'éviter de tomber sur un professionnel douteux et de réaliser les travaux énergétiques de votre logement en toute sérénité.

1. Ne signez pas d'engagement lorsqu'une entreprise vous démarché au téléphone

Depuis la loi du 24 juillet 2020, visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux, le démarchage téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique est strictement interdit par la loi. Si vous êtes l'objet d'un démarchage téléphonique par une entreprise de ce domaine, ne donnez pas suite.

De même, méfiez-vous tout particulièrement des entreprises prétendant être mandatées par un organisme public, car les services publics ne démarchent jamais, que ça soit par Internet, par téléphone ou au

physique ou sur un site Internet.

À savoir :

La loi du 24 juillet 2020 a interdit le démarchage téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique.

La DGCCRF rappelle aux consommateurs ayant contracté avec des professionnels en méconnaissance de l'interdiction du démarchage téléphonique qu'ils peuvent exercer une action auprès du juge civil dans le but de faire annuler leur contrat.

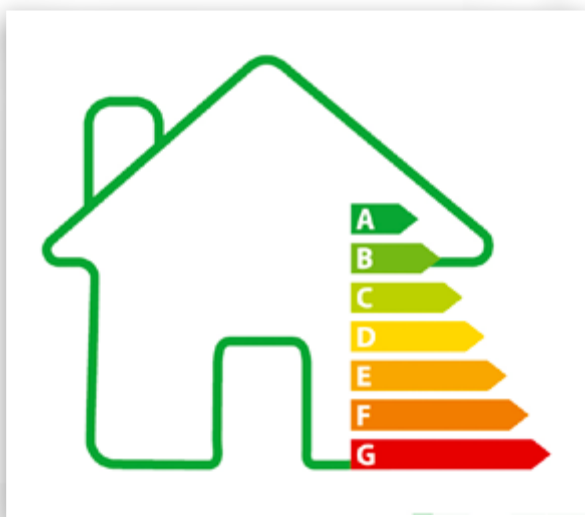
Elle appelle, par ailleurs, les consommateurs ayant été démarchés au téléphone pour des services de rénovation énergétique à faire un signalement sur la plateforme SignalConso ou auprès du service France Renov' en les contactant au 0 808 800 700 (appel gratuit).

À savoir :

Si vous avez signé un contrat pour des travaux de rénovation énergétique suite à un démarchage à domicile et que vous souhaitez changer d'avis, n'hésitez pas à faire valoir votre droit à la rétractation prévu par la loi dans un délai de 14 jours.

2. En cas de financement des travaux par un prêt, soyez vigilant

- Prenez connaissance attentivement de l'exemplaire papier de l'offre de crédit qui doit obligatoirement être remis par l'organisme bancaire.
- Soyez vigilant en cas de remboursement différé des premières mensualités. De telles modalités peuvent contribuer à augmenter significativement le coût total du prêt.
- Soyez vigilant à l'attestation de fin de travaux, qui confirme la conformité de la prestation rendue



domicile. Enfin, ne donnez jamais vos informations personnelles (bancaire et fiscale) lors d'un démarchage

► Limoges Métropole

et marque le début des obligations de remboursement.

3. En cas de travaux ne s'étant pas déroulés comme prévu, faites-vous assister

- En cas de problème rencontré avec une entreprise RGE, vous pouvez faire un signalement sur le site france-renov.gouv.fr.
- Faites-vous assister par une association agréée de protection des consommateurs, qui saura vous donner les conseils utiles pour tenter de résoudre votre litige.
- Signalez les manquements du professionnel aux pouvoirs publics. Pour cela, vous pouvez signaler les difficultés rencontrées avec l'entreprise sur la plateforme en

ligne de la DGCCRF

- SignalConso. Selon la nature du litige, SignalConso vous permet, une fois votre situation renseignée, de bénéficier de conseils concernant les démarches à entreprendre et d'obtenir des informations relatives à vos droits en tant que consommateur,
- Contacter RéponseConso au 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé) ou à DGCCRF-RéponseConso-B.P.60 – 34935 Montpellier Cedex 9.
- Faites appel à un conciliateur de justice. Ce dernier peut être sollicité gratuitement. Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui

sont soumis. Dans certain cas, il est même obligatoire d'avoir fait appel à un conciliateur de justice avant de débiter - si nécessaire - une procédure en justice.

- En dernier recours, saisissez la justice civile, c'est-à-dire le juge des contentieux de la protection (ex juge du tribunal d'instance) ou le tribunal judiciaire (fusion du tribunal d'instance et du tribunal de grande instance) selon le montant du litige.

► L'erratum SOSMistigri87

L'association ne signe plus de convention avec les mairies

Chaque signalement est traité individuellement, en tenant compte du nombre de chats impliqués et par conséquent des coûts financiers engagés pour l'association.

Pour tout signalement, il vous faut remplir le formulaire de signalement chats errants sur notre site

<https://sosmistigris87.jimdofree.com/>

L'association se concentre uniquement sur les chats errants ; pour les abandons, veuillez contacter la SPA.

Les conditions pour la stérilisation de chats errants

- Devenir Adhérent de l'association (15 € par an)
- Assurer la gestion des trappages (nous fournissons les trappes) et les trajets chez le vétérinaire partenaire.
- Après stérilisation, les chats sont relâchés à leur lieu de vie habituel.
- Les factures sont envoyées directement à l'association.

► Comité des fêtes

L'équipe du Comité des Fêtes a démarré la saison 2024 le 5 avril dernier avec une belle soirée de théâtre, « Oscar et la dame Rose », une pièce d'Éric-Emmanuel Schmitt interprétée par Marie-Christine Blanchon. Une pièce contemporaine, émouvante, bien appréciée par le public. (Photo de Marie-Christine seule en scène aujourd'hui)

Le dimanche 28 avril malgré une météo hasardeuse un nombreux public était au rendez-vous place de la Briance pour le concert des « Oiseaux de Trottoir ». Un beau moment convivial autour de ces fabuleux musiciens qui se déplacent à vélo de ville en ville pour partager leur passion.

Solignac s'affirme peu à peu comme un rendez-vous marquant de la fête de la musique. Cette année encore nous faisons en sorte d'accueillir encore mieux les musiciens et le public.

Rendez-vous au Moulin de Quatre sur la place de la Briance à partir de 19h pour une soirée avec une programmation originale



et variée :

Un des ateliers adulte de l'école de musique du SIVOM Solignac-Le Vigen, formant un groupe de 7 musiciens pop-rock restés très jeunes!

Ensuite, le groupe Spirit Rise, Stéphanie au chant et à l'accordéon, Étienne à la guitare et au chant, David au cajon et au chant, pour un répertoire pop-folk des années 70-90!

Corinne G a r a u d ,
merveilleuse
chanteuse
qui s'ac-

compagne au piano, avec un guitariste, pour des chansons françaises et anglo-saxonnes, Brel, Jonasz, Police, Sanson..

Et aussi Mantis, rappeur paysan, avec ses deux complices pour des textes et des rythmes percutants.

Sur place, restauration légère par les commerçants et buvette incontournable du Comité des Fêtes.

Cette soirée bénéficie de l'aide de la Mairie de Solignac.

En cas de pluie bien improbable, le repli est prévu à la salle des Fêtes!

Venez nombreux !

AUTOUR DU 14 JUILLET :

Le 12 juillet, feu d'artifice offert par le SIVOM Solignac-Le Vigen, au stade de Solignac.

Le 13 juillet, dans l'après-midi, animations diverses, restauration et buvette, le soir bal avec l'orchestre « La folle nuit ».

Pas de vide-grenier en 2024, nous pensons que cela peut devenir une biennale, c'est déjà un peu le cas, 2019, 2021, 2023 et le public est toujours au rendez-vous.

Nous prévoyons également d'autres événements pour le reste de l'année, à suivre...

Le comité des fêtes



► Foyer des Aînés

Avril 2024 a été un mois d'activité remarquable pour le foyer des aînés, en particulier pour son atelier chant qui a présenté une partie de son répertoire aux Solignacois et voisins.

Ce n'est qu'une partie, mais cela a permis de retrouver des airs connus de tous (« tu t'en vas » qui nous rappelle Alain Barrière, « guitare et tambourin » avec Dalida), mais aussi des nouveautés découvertes par Jacqueline, qui dirige les chanteuses dans l'amitié et la gentillesse.

Mais le foyer n'est pas que l'atelier chant, quelques nouveaux adhérents et même quelques anciens qui ont réintégré le groupe, nous confortent dans notre volonté de passer quelques moments ensemble dans l'amitié et la bonne humeur.

Venez, vous verrez, c'est sympa.

La présidente, Josette Laffitte



► Le Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage de Solignac a reçu avec joie une quarantaine de jumeaux belges de Stavelot du 8 au 12 mai, sous un soleil inespéré.

Le jeudi 9 a permis aux clubs de judo de nos deux cités ainsi qu'à quelques judokas limougeaux de se rencontrer et d'échanger leurs pratiques. Sous la houlette bienveillante de notre grand champion haut-viennois Cyril Jonard (qui, une fois de plus, participera aux jeux paralympiques dans quelques mois), ils ont foulé ensemble le tatami de Chéops pour leur plus grand plaisir !

Le vendredi a été pour les adultes l'occasion de découvrir ou

redécouvrir Limoges intra-muros. En fonction des goûts de chacun ce fut : les Halles, le Musée des Beaux-Arts, l'Aquarium, la nouvelle boutique des Madeleines Bijou, la distillerie du Centre, le Musée de la Résistance... Quant aux plus jeunes, ils ont sportivement arpenté les sentiers de Chalucet, de la Tour Jeannette à la forteresse médiévale. Le soir, retrouvailles autour d'un bon repas préparé par nos sympathiques restaurateurs du « Quatre ». Près de 100 personnes ont partagé ce moment festif qui s'est terminé en chansons accompagnées par un orgue de barbarie.

La journée du samedi s'est déroulée

à Saint-Yrieix. Au programme : balade très agréable au Jardin Remarquable des Vitailles, pique-nique champêtre et découverte très intéressante et instructive de Marcognac, site d'extraction du kaolin jusqu'en 1986.

Et comme même les meilleurs moments ont une fin, nous avons dû laisser repartir nos jumeaux vers leurs belles Ardennes à l'aube du dimanche. Dans le cœur de tous resteront gravés ces moments de partage et d'amitié, en attendant les prochaines retrouvailles, sûrement en terre ardennaise...

Marie-Claude Carnoy

L'association AGE Burkina aide des enfants pauvres à aller à l'école. Ils sont encore nombreux à avoir besoin d'aide. Avec 25€ par mois (9€ après déduction fiscale) vous pouvez permettre à un enfant non scolarisé d'accéder aux savoirs de base et d'aller ainsi vers une vie meilleure.

Pour découvrir AGE ou parrainer un filleul, il suffit de nous joindre :

Email : agelimoges@gmail.com

**Marie-Claude Carnoy :
06 75 87 02 63**

**site :
<http://association-age-burkina.jimdo.com>**

L'Association Grandir Ensemble parraine actuellement 109 enfants et adolescents dans la province du Zondoma, au nord du Burkina Faso. Une centaine de parrains, répartis dans toute la France, vient en aide à ces enfants.

Samedi 23 mars avait lieu l'Assemblée Générale annuelle d'AGE au Moulin de Quatre à



Solignac. L'assemblée présente a apprécié tant les nombreuses informations chiffrées et détaillées concernant le parrainage que le diaporama commenté, composé de nombreuses photos d'enfants sur leurs différents lieux de vie.

L'objectif principal d'AGE est la scolarisation. Mais AGE mène d'autres actions



touchant l'éducation, par exemple apprendre aux enfants à faire et à entretenir un jardin potager.

Sur les photos présentées ici, pour pouvez voir les enfants à l'œuvre dans le jardin pédagogique : les plus grands en train de

préparer la terre, les plus jeunes occupés à semer et vous pouvez aussi admirer le fruit de leur travail !

**La présidente,
Brigitte de la Maleine**

► Culture et Loisirs

Les séances de gym ont certes lieu au Vigen dans la salle polyvalente mais les licenciés viennent autant du Vigen que de Solignac.

L'association est adhérente à la Fédération de Gymnastique volontaire ce qui permet d'avoir des animateurs professionnels formés à tout public.

On peut venir faire 2 séances d'essai à tout moment de l'année.

Horaires des séances :

- pour les séniors (+60 ans) :
lundi 14h30 - 15h30 et /ou jeudi 11h15 - 12h15
- pour les moins âgés :
mardi 18h30 - 19h30 et /ou jeudi 19h15 - 20h15

- pour les plus sportifs :
mardi 19h45 - 20h45
- Nous proposons également des séances de Zumba le mercredi 19h45 - 20h45.

Cette section organise régulièrement des soirées ouvertes à tous : Halloween, fête de la musique.



Culture & Loisirs Val de Briance
gymnastique et Zumba
EPGV LE VIGEN
VAL DE BRIANCE

La gym et la Zumba sont des sports non compétitifs qui apportent des bienfaits physiques et mentaux : c'est le sport santé.

L'association sera présente sur le forum des associations 2024.

Contact : clvb.87110@gmail.com
pascale.tuyeras@wanadoo.fr
christellelebyros@sfr.fr

► Graines de Culture

LES ATELIERS DE PÂQUES

Organisés par l'Association Graines de Culture de la Briance

Le samedi 23 mars de 15h à 18h, une quarantaine d'enfants accompagnée de leurs parents ont participé à cette animation à la salle Roger Brissaud du Vigen.

Différents ateliers, animés par les membres de l'association, étaient proposés aux enfants.

Ateliers où étaient confectionnés des œufs, des petits paniers, des cartes de Pâques, des assiettes décorées, des petites boîtes où on pouvait cacher des œufs en chocolat... Petits et grands pouvaient trouver de quoi bricoler.

Au cours de l'après-midi, des œufs en chocolat et un goûter ont été offerts par l'association.

Tous les enfants sont repartis ravis, les bras

chargés de leurs trésors.

Cette manifestation fut un très bon moment de partage et de convivialité avec les enfants et les parents.

Prochaine animation de Graines de Culture de la Briance :

Dimanche 26 septembre :
Méli-Mélo de la Briance



► Marchés de Producteurs

Une dizaine de producteurs seront à nouveau présents cet été à Solignac, place de la Briance pour les Marchés de Producteurs de Pays. On pourra trouver des viandes de bœuf, de porc et de volaille, du fromage de brebis, du fromage de chèvre, des escargots, des galetous et de la confiture, des tisanes, thés, bubble, savons, des frites, des pains.

Sept associations œuvreront pour la mise en place et le rangement, la tenue des barbecues et la buvette.

Une tombola sera proposée. On pourra gagner des produits des producteurs présents sur le marché.

À chaque date une animation

- 5 juillet : Brass Bouz'Band
- 19 juillet : fanfare de rue VLQJTS
- 2 août : Aurélia chanteuse de rues

- 16 août : Marie-Claude et Christian et leur orgue de Barbarie
- 30 août : fanfare de rue VLQJTS



► Maza'Val

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE !

Cette année encore, l'Association des Parents d'Élèves Maza'val organise la fête des enfants de Solignac avec l'aide de la municipalité et des équipes enseignantes.

L'objectif de cet événement : FAIRE PLAISIR AUX ENFANTS (barbe à papa, structure gonflable...)

L'APE étant en effectif restreint, nous avons besoin de parents d'élèves bénévoles pour nous aider dans l'organisation de cette fête qui se déroulera le vendredi 28 juin à partir de 17h au Moulin de Quatre à Solignac.

Des changements sont en perspective au sein du bureau de l'association pour la rentrée 2024/2025 et nous

aurons besoin de vous pour maintenir la vie de l'association. Plus nous serons nombreux, moins la charge sera lourde. Et plus on est de fous, plus on rit !!! On compte sur vous !

CHANTS DES ENFANTS

Les enfants des écoles Val de Briance et Joseph Mazabraud chanteront à la fête des enfants à 18h15. VENEZ NOMBREUX !

JUSTE UN PETIT COUP DE POUCE

Maza'val a pour but de dynamiser les écoles de Solignac grâce à l'organ-

isation d'événements extra-scolaires comme la fête de Noël ou la fête des enfants, les ventes de chocolats...

L'argent récolté contribue au financement des sorties scolaires (3000€ pour le projet ski).

Ainsi les activités comme des sorties culturelles ou des voyages scolaires de nos enfants peuvent être mis en place par les professeurs des écoles.

Plus il y aura de monde à répondre présent lors des événements, plus nos enfants pourront faire de sorties et d'activités.



► La Main au Panier

L'association La Main au Panier continue à œuvrer pour la vente directe des productions agricoles de paysans locaux et en bio.

Elle propose : paniers de légumes, pains, pain de mie, brioche, miel, yaourts et fromages au lait de chèvre,

poulets, rillettes, confitures, viande de bœuf/veau, viande et charcuterie de porc, etc.

Uniquement sur adhésion et sur commande. Retrait des produits tous les mardis entre 18h et 19h15 au Moulin de Solignac.

Pour en savoir plus :

<https://assolamainaupanier.wixsite.com/site>

Pour nous contacter et/ou adhérer :

assolamainaupanier@gmail.com

► Les Baladins du Limousin

« Lo bonjorn dos dansaires et musicaires do Solenhac, per lo plaser e l'amistat ! »

(Le bonjour des danseurs et musiciens de Solignac, pour le plaisir et l'amitié!)

Les Baladins continuent leurs aventures, avec l'Assemblée Générale incontournable qui s'est déroulée le 21 janvier à Montrol-Sénard. Ce beau village accueille la troupe toujours avec chaleur et convivialité. Durant les discussions statutaires, tous les rapports ont été adoptés. La partie conviviale s'est tenue chez Madeleine au restaurant du lavoir. Après avoir trinqué et savouré un excellent repas, les tables ont été déplacées pour la danse, accompagnée d'airs et de chants traditionnels. Ce fut une belle journée de partage et d'amitié.

Au gré de la Briance agitée et du temps des genêts d'ors, les Baladins parcourent le Limousin. Ils offrent de nombreux spectacles à nos aînés, ravivant ainsi des souvenirs d'autrefois avec le folklore et les festivités coutumières. En collaboration avec le Lions Club Val de Tardoire, les Baladins ont rendu visite aux aînés des EHPAD de plusieurs villes comme Les Cars, Châlus, Saint-Laurent-sur-Gorre, Cussac, etc.

L'événement marquant de ce début d'année aura été la participation des Baladins à la 133ème édition de la Rosière de Brigueuil, en Charente Limousine, le 31 mars, dimanche de Pâques. Ils ont assisté, joué et chanté lors de la messe pascale en l'église Saint-Martial de Brigueuil. Après le vin d'honneur et le repas offert, Jessy, des Baladins, a célébré son 50ème anniversaire avec deux immenses gâteaux ornés de bougies et d'artifices, un moment d'émotion apprécié de tous.

L'après-midi a été consacré à des déambulations dans les ruelles de la cité fortifiée, une rencontre avec les enfants de Brigueuil et une prestation des Baladins offerte aux résidents de l'EHPAD des Deux Tours.

Au moment de la publication, de nombreuses sorties ont été réalisées: 28 avril à Oradour-sur-Vayres pour la fête du Jardinier, 1^{er} mai à Brigueuil pour la fête des plantes, 19 mai à Chamberet pour la fête des Vitrines, 26 mai au Vigen pour l'accueil des Sautadours dau Vincou de Bel-lac et d'autres sont prévues: le 16 juin et le 14 juillet, le train à vapeur Limoges-Eymoutiers-Bugeat, le 20 juin à la résidence Domity, le 21 juin pour la fête de la musique à Beaune-les-Mines, le 11 août pour la fête de la batteuse à Champnétery, et les 21-22 septembre pour la fête au Château de Brie à Champagnac-la-Rivière, avec certainement des participations au forum des associations, au téléthon et autres festivités de Solignac, port d'attache des Baladins.



Il convient de mentionner que deux membres éminents des Baladins ont été récompensés par la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Cette récompense vise à encourager les bénévoles qui se sont distingués au service de la vie associative, sportive, culturelle, etc. Les récipiendaires pour les Baladins et

Solignac sont Marie-Claude Carnoy, récompensée pour plus de quarante années d'engagement culturel et caritatif, et Bernard Dutreix, reconnu par ses pairs pour ses cinquante ans d'implication dans les arts martiaux et les traditions populaires. Ces deux bénévoles passionnés et dévoués honorent tous les Baladins. Le Président, au nom de l'association, leur adresse ses plus vives et sincères félicitations.

Les répétitions ouvertes au public reprendront en septembre. 06 82 97 44 67 - 06 26 11 32 13

« Per lo plaser, bona sasou e amistat a tots ! »

(Pour le plaisir, bonne saison et amitié à tous !)

André Jacques Maugein, Président des Baladins

► Briance-Loisirs danse

Il y a des raccourcis vers le bonheur et la danse en fait partie.

« *Danser d'abord, pensez plus tard c'est l'ordre naturel.* »

« *La danse est la poésie du pied.* »

« *Lorsque vous dansez, votre but est de ne pas arriver à un certain endroit sur le sol, c'est de profiter de chaque étape en cours de route.* »

Et même Molière a dit « Tous les échecs des grands dirigeants sont dus à un manque d'habileté dans la danse »

Voici quelques citations sur la danse, toutes évoquent le plaisir de danser. C'est pour cela que les mardis soir, à la salle des fêtes de Solignac, se retrouvent avec joie environ 60 personnes pour pratiquer leur loisir favori.

Elles se répartissent en deux niveaux de danse en couple et un niveau de danse en ligne animés par



notre professeure Marie Magdziak. Les danseuses et danseurs viennent de 15 communes de la Haute-Vienne et même de Corrèze.

Notre calendrier des jours de danse est prévu jusqu'au 18 juin, et nous recommencerons en septembre.

Nous accueillons avec plaisir les nouvelles personnes qui veulent pratiquer ce loisir.

Au mois de janvier 2024, nous avons organisé un repas dansant au Vigen qui a réuni une centaine de personnes dans une très grande convivialité.

L'association remercie la municipalité de Solignac pour l'utilisation gratuite de sa salle des fêtes.

Pour tous renseignements :
courriel: briance.loisirs.danse@gmail.com
téléphone: 06 44 36 73 69 ou 06 40 37 04 22

Le secrétaire, Jean-Yves Coignac



► Forum des associations

Le forum des associations de Solignac-le Vigen aura lieu, cette année au Vigen le samedi 31 août de 10h à 17h.



► L'Éronce

L'ÉRONCE EN CHEMIN

Où en sommes-nous en ce printemps sur les chemins ruraux ?

Notre dynamique et joyeuse équipe, outillée de sécateurs, débroussailleuses, tronçonneuses, bêches et pelles sur les épaules et surtout avec beaucoup d'huile de coude (!), continue, avec entrain, d'entretenir les parcours ouverts, depuis la gendarmerie jusqu'au «Petit bois des Étranges silhouettes», une jolie boucle à deux pas du centre bourg. Il y a également le chemin vers la Briançe au départ de Leycure, belle descente vers la rivière et petite plage ombragée pour l'été (qui s'annonce torride!).



Chemin de Villebon, ancienne décharge en cours de nettoyage



Le petit bois avant



Pause café pour l'équipe presque au complet

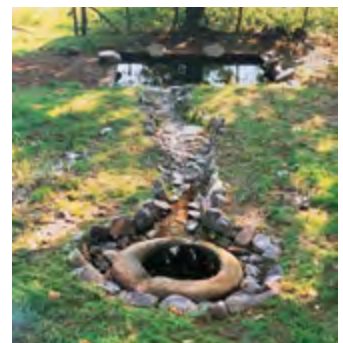
Nous constatons que de nombreux promeneurs empruntent ces parcours en participant aussi à leur entretien, nous les en remercions.

Nous avons dégagé en 2022 et 2023 le chemin de Villebon, celui qui part de la croix juste avant les maisons de Villebon et qui aboutit au carrefour de la route de Boissac et de la route du Cheyrol. Une autre portion est aussi dégagée vers la route du Cheyrol. Les précipitations incessantes de l'hiv-



Un chemin en bonne voie

er ne nous ont pas permis de terminer les drainages nécessaires et par temps de pluie, certains passages sont délicats! Nous avons bien l'intention de terminer ce magnifique tracé, le doter de balisage pour bientôt l'inaugurer. Restaurer et embellir la source de Villebon et son lavoir est bien dans notre programme également mais là encore, nous n'avons pas pu intervenir à cause des fortes pluies et cet hiver, le passage indélicat d'un engin de chantier a en partie dégradé le site. Nous avons commencé à dégager le chemin de la Briançe, moins imbibé d'eau, qui démarre juste après le pont de Solignac vers la droite



La source de Villebon que nous reverrons bientôt

en direction de Lescure. Un parcours qui permettra d'éviter la route. À suivre... Nous prévoyons une matinée en septembre pour inaugurer les nouveaux chemins, présenter différents parcours sur cartes, partager avec le plus grand nombre ces itinéraires de marche sur la commune. Nous vous espérons nombreux et nombreuses. N'hésitez pas à venir car c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons pour les découvrir et tous ensemble, marcher dans ce magnifique environnement naturel.

L'Équipe de L'Éronce



Le petit bois après

▶ AAPPMA

AAPPMA VIENNE-BRIANCE (SOLIGNAC - LE VIGEN - BOISSEUIL)

L'AAPPMA Vienne - Briance a tenu son assemblée générale le samedi 27 janvier 2024 à la salle Roger Brissaud au Vigen.

Étaient présents: Pierre Pommeret, directeur de la fédération de pêche 87, le Major Massoteau, brigade de Solignac, Gilbert Bouchet, président du groupement des AAPPMA de Limoges, Daniel Eudenbach, secrétaire adjoint de la fédération 87 et président de l'AAPPMA de « La truite Montmailler », Patrick Julie, trésorier de l'AAPPMA Limoges Beau Blanc, Maryvonne Comes représentant la commune de Solignac, Armand Laplaud, représentant la commune du Vigen.

Le président Michel Pestourie a ouvert la séance en demandant une minute de silence à la mémoire de nos adhérents disparus en 2023 avec une pensée particulière pour notre ami Claude Penot. Puis il a relaté les divers événements de l'année écoulée.

Le trésorier, Gérard Berneron, a présenté les comptes, laissant apparaître un léger excédent, dû au fait que nous n'avons pas pu avoir autant de truites que nous l'aurions

souhaité. Les adhérents ont posé les questions qu'ils désiraient et les réponses ont été apportées, soit par le président, soit par le directeur de la fédé.

Par ailleurs, ce dernier a présenté toutes les nouvelles réglementations et les nouveautés parues cette année 2024.

Cette assemblée générale s'est terminée autour de verre de l'amitié, où, là encore, les discussions se sont poursuivies en toute amitié.

Pour info supplémentaire, 150 kg de truites portions ont été lâchées début mars, 100 kg début avril, 150 kg début mai et 100 kg début juin. Sur le parcours loisir, 50 kg le 4 mars et 50 kg le 8 avril. Sur ce parcours, les truites sont financées par la fédération 87.

Nos points de vente des cartes de pêche sont: Le Parvis à Solignac, Le Café Crème au Vigen, à l'accueil du centre commercial Carrefour et sur internet **macartedepeche.fr**

**Le président,
Michel Pestourie**

▶ Croix Rouge

Prochainement ouverture d'une VESTIBOUTIQUE à la place du centre de soins.

VESTIBOUTIQUE ouverte à tous où vous pourrez profiter de prix très attractifs et en même temps vous ferez une bonne action. Il s'agit bien du transfert de la VESTIBOUTIQUE du Vigen.

Nous communiquerons la date ainsi que les horaires d'ouverture dans les semaines à venir.

À bientôt.

▶ Lions Club Solignac en Limousin

Le 16 mars dernier, le club Lions Club de Solignac organisait sa « soirée choucroute » annuelle à la salle des fêtes du Vigen. Les 90 participants à cette soirée animée par « MOMO » ont ainsi permis de récolter un bénéfice net de 1200 € reversé à l'association « Enfants Cancers Santé », association créée et soutenue par les Lions club de France, qui, depuis sa création en 1998, finance la recherche contre les cancers et leucémies de l'enfant et de l'adolescent.

<https://www.enfants-cancers-sante.fr>

Merci à tous ceux qui ont permis la réussite de cette soirée.

Le Lions club de Solignac, c'est aussi à titre d'exemple :

- des actions de dépistage du diabète, le financement de séjours vacances plein air pour des enfants, la participation aux collectes de la Banque Alimentaire et du téléthon.
- des actions de soutien à l'international : au Sénégal et au Burkina Faso par le financement via des associations partenaires de bourses pour permettre de scolariser des enfants et des

étudiants en école et en collège.

- Le recyclage de lunettes et de bouchons, etc.

Informations : 06 99 00 18 18



► Amicale Bouliste

L'Amicale Bouliste Solignac-Le Vigen tient à vous informer de son activité sportive de la saison.

Le club souhaite remercier ses sponsors : le Jardin de Plaisance et MC Consult, ainsi que les mairies du Vigen et de Solignac.

Nous avons été présents sur quelques championnats départementaux, où chaque licencié a fait de son mieux afin de représenter notre club, avec une mention particulière à Louane, 14 ans, pour ses débuts en compétition.

Concernant les championnats inter-clubs, l'équipe se classe en bas du tableau ; il faut féliciter les joueurs présents à chaque rencontre, avec un effectif limité, à partir de fin août.

Une journée interne est prévue prochainement pour tous les membres de notre association, sans oublier les concours départementaux.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre page facebook: <https://www.facebook.com/amicaleboulistesolignaclevigen>

Le président, Pascal Theys



► Tennis Club Val de Briance

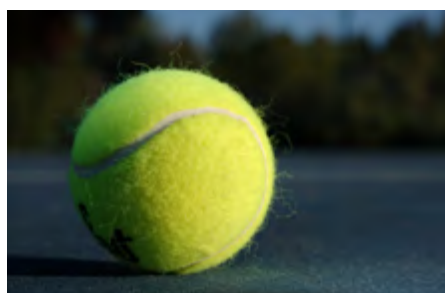
La saison sportive pour les équipes du club est encore en cours avec le dernier championnat du printemps. Les rencontres n'ont pu se dérouler pour l'instant qu'en intérieur, au Quorum de Condat, en raison du temps régulièrement incertain. Mais nous espérons que nous pourrions bientôt évoluer sur les terrains extérieurs du club lors des dernières rencontres.

Les tournois internes du club ont débuté et se clôtureront le dernier week-end du mois de juin, lors des finales, avec un temps convivial rassemblant les adhérents du club. Les cours de tennis prendront fin aussi vers mi-juin et une journée pour les enfants du club ponctuera leur année.

Dans l'optique de la rénovation du terrain du Pont Rompu, des démarches ont été entreprises par le club et la municipalité, afin de

permettre à tous de retrouver les conditions de jeu si agréables du lieu-dit.

Le club participera aussi aux marchés de producteurs pendant l'été, sur la Place de la Briance à



Solignac.

Si vous souhaitez pratiquer ponctuellement sur les différents courts, ou prendre une adhésion pour l'été, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous proposerons les possibilités offertes par le club.

En dernière information et en

confirmation de ce qui avait été annoncé lors de l'assemblée générale du mois d'octobre, les membres actuels du bureau prévoient de ne pas poursuivre leurs fonctions au sein de l'association la saison prochaine. Une réflexion sera donc nécessaire et engagée afin d'anticiper un renouvellement des membres et permettre une transition confortable avec un nouveau bureau.

Les personnes désirant jouer au tennis, réserver un terrain, ou souhaitant des précisions sur l'association sont invitées à rentrer en contact avec le club via :

la boîte mail :

tcvaldebriance@gmail.com

le téléphone : 06 46 31 69 67

En souhaitant à tous de passer un printemps et un été des plus agréables.

Le président, Timothy Hatwell

Cette saison est marquée par de nombreux reports dus à une météo capricieuse pour ne pas dire plus. La conséquence directe pour nos licenciés est la succession d'annulations, de reports qui tronquent les résultats sportifs et les privent régulièrement de leur activité favorite. À l'heure où je vous écris, il reste de nombreux matchs et tournois à jouer en espérant que dame nature nous laisse un peu tranquille.

Malgré ces aléas, les licenciés font preuve de motivation, de courage, de détermination, avec la volonté de donner le meilleur d'eux-mêmes et nous les félicitons.

Les U6-U7 continuent leur progression et participent avec régularité aux plateaux organisés par le district de football de la Haute-Vienne.

Les U8-U9 s'exercent également 2 fois par semaine et progressent de semaine en semaine.

Les U10-U11 participent à des championnats

relevés, notamment pour l'équipe 1 en division 1. Même si les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous ils s'accrochent et doivent se dépasser chaque week-end. La dynamique est la même pour nos pré-ados U12/ U13 qui connaissent une saison difficile mais très certainement formatrice, avec notamment la participation aux finales départementales de la catégorie. Les deux catégories participeront une nouvelle fois à un tournoi national sur l'île de Ré pendant 3 jours. 40 enfants et 50 adultes ont répondu présents pour un week-end de folie, créateur de souvenirs communs indélébiles !

Concernant les seniors, les résultats sont en dents de scie et le championnat n'a pas encore donné son verdict. La lutte pour le maintien est disputée dans un championnat qui verra encore cette année 4 ou 5 équipes rejoindre le niveau inférieur. L'ambiance est bonne et l'essentiel est peut-être là.



Nous avons retrouvé nos traditionnels tournois, le 30 avril au soir pour les plus petits et le 1er mai pour les plus grands. La météo ne nous a pas épargnés. Le 1^{er} mai s'est déroulé sous une pluie incessante nous obligeant à réduire le programme. Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires privés, les mairies de Solignac et du Vigen, le Conseil départemental de la Haute-Vienne, l'ensemble des clubs présents pour leur sympathie et leur confiance, les enfants pour la belle image du foot donnée et surtout l'ensemble des bénévoles, dirigeants, parents de licenciés, licenciés et sympathisants qui ont œuvré toute la semaine pour assurer la logistique et le bon déroulement de cette journée.

Une fois le positif énuméré, il faut aussi évoquer les difficultés. Notre club est en danger sur le plan des ressources humaines. Nous comptons trop peu de bénévoles et de personnes engagées. Ceux qui le sont s'épuisent et le renouvellement ne s'opère

pas. L'engagement est extrêmement valorisant et participe à la vie de nos communes. Nous ne voulons pas nous résoudre à devenir une association sans âme, basée sur l'argent comme trop souvent dans notre sport populaire. Alors venez ! Que vous aimiez le foot ou non, que vous ayez beaucoup ou peu de temps à donner, nous serons ravis de vous accueillir au sein d'une équipe motivée mais fatiguée.

Nous recherchons toujours des bénévoles, des éducateurs, des accompagnateurs, alors si vous souhaitez participer à une vie associative, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour les personnes intéressées pour la saison 2024/2025, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir des informations concernant les inscriptions. Benoît 0683503242 / Pascal 0682815616. Nous accueillerons les enfants nés à partir de 2019.

Amitiés sportives



Nos commerçants, artisans et entrepreneurs

LES COMMERCES D'ALIMENTATION

Établissement Brujaud

Boucherie-charcuterie-traiteur
5, rue François Perrin
Tél : 05 55 00 50 18

Pizzaïolo - Christophe Denis

Les mardis après-midi
sur la place de Solignac
Tél : 06 81 07 63 49

Ludovic Vareille

Boulangier-pâtissier-traiteur
Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 35 13 08
Stephanie.vareille829@orange.fr

Restaurant Le Quatre

1, place de la Briance
Tél : 05 87 41 70 65
restolequatre@gmail.com
restaurant-le-quatre.business.site

AUTRES COMMERCES

Le Parvis

Bar - tabac - presse -
Française des Jeux - snack
Pascal Meynard
62, Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 44 75 11

LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

Électricité générale

Valéry Laboute
Les Gallands
Tél : 05 55 48 92 64 ou
06 83 82 83 17

Solelec

Entreprises d'électricité générale
58, Avenue Saint Éloi
Tél : 07 68 66 19 95
https://solelec87.fr

Allo Plomberie 87

Grégory Lemarchand
Plomberie chauffage dépannage
et installation
8, lotissement Saint Éloi
Tél : 06 70 32 78 49
allopomberie87@gmail.com

IPS Rénovation

Isolation-plâtrerie-services
Philippe Domingues :
06 79 95 43 75
Laurent Supplisson :
06 72 71 72 11

Bâti Saint Éloi

Nicolas Merlin
Maçonnerie, restauration et
construction traditionnelle,
couverture. Restauration et
création de caveaux funéraires
Tél : 06 73 27 08 61
nicolasmerlin84@gmail.com

RPGP Façades Paulo Ramos

Isolation extérieure, bardage,
enduit, menuiserie extérieure
Tél : 06 46 30 67 79
rpgp42@gmail.com
www.rpgp-facades-isolation.fr

Solibat 87

Entreprise multiservices :
petite maçonnerie, façade,
carrelage, isolation
José Fernandez -
Les Gallands
Tél : 06 98 67 22 23
solibat87@sfr.fr

Cabinet PMLT SOLUTIONS

L'aménagement et la rénovation
Thomas Roux-Moulin de Gravataud
Tél : 06 20 91 09 17
t.roux@pmlt-solutions.fr
www.pmlt-solutions.fr

Benoît Auvray TP

Terrassement, assainissement,
remise en état du terrain, pose
de clôture
Les Belleres
Tél : 06 83 30 11 99
benoit.auvray87@gmail.com

Menuiserie Briac Bernard

11 impasse du Terrier
Tél : 06 98 81 63 43
abmenuiserie@mailo.com

AUTRES ENTREPRISES

Ils sont experts, créateurs,
spécialistes et c'est à Solignac
qu'ils ont créé leur entreprise.

Articles de pêche Legobeleur

Fabricant de leurres et accessoires
pour la pêche
Tél : 06 24 39 81 60
www.legobeleur.fr
contact@legobeleur.fr

BC Moto

Vente-réparation toutes marques
28, Avenue du 11 novembre
Du mardi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 19h
Tél : 05 55 00 57 99
Fax : 05 55 00 45 87
www.bcmoto.fr

Bouquiniste Envi2lire

Achat & vente de livres anciens
et d'occasion
Tél : 06 09 69 26 63
www.envi2lire.fr

Cabinet Riboulet, experts associés

Expertise forestière, Ingénierie,
Formation, Négociation forestière
Siège : Leygat
Tél : 05 55 32 04 19
Fax : 05 55 50 17 33
cabinet.riboulet@wanadoo.fr
www.cabinetforestier-riboulet.com

Ceramic Forum SARL

Expertise et équipement de
la technologie céramique et
environnementale
Bert Wynbelt - La Pastorale
Tél : 06 09 61 89 35
Fax : 05 55 48 92 73
Info@CeramicForum.com

Élevage d'Acy

Centre équestre, poney-club dès
4 ans, débouillage, élevage et
vente de chevaux de sport
Les Vignes
Tél : 05 55 00 98 37
Fax : 05 55 34 74 48
eb@acl87.fr

Graphothérapeute et expert en écritures

Florence Montalescot
60, Avenue Saint Éloi
Tél : 06 10 61 91 98

Solibio SARL

Fabrication et commercialisation
d'écoproduits pour la personne,
les animaux et la maison (savons,
insecticides naturels, produits
d'entretien et d'hygiène, huiles
alimentaires...)

98, av Saint Éloi
Tél : 05 55 00 63 43
Fax : 05 55 00 65 70
contact@solibio.com
www.solibio.com

LC Graph & Web

Laurent Caillaud. Création de
sites internet Développement
d'applications mobiles iOS et
android. Graphismes (logos,
identité visuelle, supports de
communication)
La Jouvie 87110 Solignac
contact@lcgraphandweb.com

Peintre décorateur Marc Pénicaut

65, Avenue Saint Éloi
Tél : 06 07 54 73 05
marc.penicaut@neuf.fr

HV2D Sarl

Alex Wibaud
Spécialiste de produits pour
maintenance, propreté, peintures
pour professionnels
Tél : 06 87 38 86 19
alexwibaud@hv2d.fr

Magnétiseur Guérisseur Énergéticien

Romain Bellier
30, route des Crouzettes
Tél : 06 03 59 34 56
www.magnetiseur-hautevienne.fr

Conseillère mode

Sandrine Théveny
Tél : 06 80 91 29 81
www.captaintortue.com

Jeux d'écriture

Graphopédagogue, rééducatrice
de l'écriture
39, rue de Leygat
Tél : 06 60 70 80 21

Conseiller immobilier SAFTI

Franck Filleul
Les Gallands 87110 SOLIGNAC
Tél : 06 67 21 25 28
email : franck.filleul@safti.fr

BIEN-ÊTRE - BEAUTÉ SOIN DU CORPS

Esthétique Thaïs

3, place G. Dubreuil
Tél : 07 78 00 41 58

ÉLECTROMÉNAGER

Dépannage électroménager EURL

Olivier Bodet
54, Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 00 48 71
Fax : 05 55 00 59 15

SERVICES

La cabane d'Olivier

Petits travaux de jardinage,
bricolage et décoration,
manutention
Olivier Ribierre
Bois de Maury
Tél : 06 98 97 98 07
olivier.ribierre@hotmail.fr

SASU Ribierre Olivier

Aménagements paysages
extérieurs, clôtures, entretien
espaces verts
Bois de Maury
Tél : 06 98 97 98 07
Olivier.ribierre@hotmail.fr

Coaching de vie pratique

Bricolage, travaux, maison à
vendre, rangement,
informatique, gestion
Jef Gosse
Bois de Maury
Tél : 06 07 69 40 86
moncoach87@gmail.com

Asmultimédia

Assistance et service multimédia
Installation, dépannage,
formation
20, chemin de compostelle
Tel : 06 80 30 14 35
contact@asmultimedia.fr
www.asmultimedia.fr

Seb service

Débarras, déménagements
120, Avenue Saint Éloi
Tél : 09 80 96 48 33
sebastien.transport87@gmail.com
www.seb-service.webador.fr

Cours de guitare

Mélusine Granet
60, avenue Saint Éloi
Tél : 07 77 05 04 45
granet.melusine@orange.fr

Société Assistance Maître

d'Ouvrage en Industrie

Laurent Massavie
Les Vignes L'Oustalet
33, av 11 Novembre 1918
Tél : 06 17 34 50 54
contact@amo-ie.fr
www.amo-ie.fr

Auto'Nettoyage87

Tél : 06 31 99 63 42
autonettoyage87@gmail.com

Roulet Nelly E.I.

Prestataire de services en conseil
et gestion
Tél : 06 70 77 85 03
n.roulet.pro@gmail.com

Romain Guibert

Conseiller en travaux et
immobilier
Tél : 06 68 59 25 23
romain.guibert@sopar.fr

Claire Fabre

Retouches et raccommodages
Les.retouches.de.claire@gmail.com

Drone Solutions Services

Franck Letartre
Nettoyage toiture et façade
par drone
39 rue de Leygat, 87110 Solignac
Tel : 06.85.56.99.17
Mail : dronesolutionservices@gmail.com
www.dronesolutionservices.fr

► Manifestations de l'été

JUIN

21 juin : fête de la musique au Moulin de Quatre (comité des fêtes)

28 juin : fête des enfants au Moulin de Quatre (Maza'Val)

JUILLET

5 juillet : marché de producteurs de pays avec « Brass Bouz'Band », place de la Briance

6 juillet : ouverture des expositions au Moulin de Quatre et à la salle de la fanfare

12 juillet : feu d'artifice au stade de Solignac

13 juillet : après-midi festive suivie d'un bal place Georges Dubreuil avec l'orchestre « La folle nuit » (comité des fêtes)

14 juillet : visite commentée de l'abbatiale de Solignac

19 juillet : marché de producteurs de pays avec la fanfare de rue VLQJTS

21 juillet : visite commentée de l'abbatiale de Solignac

28 juillet : visite commentée de l'abbatiale de Solignac

AOÛT

2 août : marché de producteurs de pays avec Aurélia, chanteuse de rues

4 août : visite commentée de l'abbatiale de Solignac

16 août : marché de producteurs de pays avec Marie-Claude et Christian et leur orgue de Barbarie

18 août : visite commentée de l'abbatiale de Solignac

24 août : cinéma en plein air sur le terrain du pôle jeunesse

25 août : visite commentée de l'abbatiale de Solignac

30 août : marché de producteurs de pays avec la fanfare de rue VLQJTS

31 août : fin des expositions

31 août : forum des associations au Vigen

SEPTEMBRE

26 septembre : Méli-Mélo au Vigen



SOLIGNAC
ABBATIALE SAINT PIERRE-SAINT PAUL

VISITES COMMENTÉES
ÉTÉ 2024



A 15 heures
Les dimanches
14,21 et 28 Juillet
4,18 et 25 Août

GRATUIT
Rendez-vous: Porche des Bénédictins
Renseignements: E. LAUBAT
0689969842

▶ Photos du comité de jumelage



Après-midi judo

Marcognac le pique nique



Les président(e)s des comités de jumelage



Repas salle des fêtes



Soirée théâtre



Remise de médailles aux jeunes judokas



Goûter à Chalucet

Site de Marcognac



Visite distillerie de Limoges